

LEONARDO DA VINCI AGRISKY

MODE OPERATOIRE

Un des objectifs de la Commission Européenne est de participer à la création d'une conscience et d'un sentiment d'appartenance à la communauté européenne.

Pour ce faire, une multitude d'actions, dont la mobilité intra-européenne, sont mises en œuvre, servies par des programmes opérationnels.

Des programmes spécifiques, dits d'éducation et de formation tout au long de la vie, dont le LEONARDO DA VINCI, ont été mis en place pour la communauté éducative. Ils sont, pour la plupart, gérés par l'agence *Europe-Education-Formation France* de Bordeaux.

L'ENFA bénéficie d'un LEONARDO DA VINCI, dénommé AGRISKY, qui lui permet d'octroyer 40 bourses de mobilité à des enseignants-stagiaires en formation. Il est ainsi prévu que, sur les 2 années de vie de ce LEONARDO DA VINCI, qui se terminera en mai 2012, 80 enseignants-stagiaires auront pu bénéficier d'une mobilité.

La mobilité n'est pas une fin en elle-même. Elle sert juste de tremplin à des rencontres européennes, si importantes dans notre vie de formateur et d'enseignant. Pouvoir faire une mobilité pendant sa formation, c'est l'occasion de nouer des contacts avec des partenaires étrangers, de découvrir des pays, leurs modes de fonctionnement, des pédagogies différentes mais également l'organisation de secteurs d'activités dans lesquels notre dispositif de formation a son champ de compétences.

Avant de vous engager à participer à ce LEONARDO DA VINCI, je vous remercie de lire attentivement l'ensemble de ce mode opératoire, qui clarifie le déroulement de la mobilité et en précise les modalités d'intégration dans votre parcours de formation.

1 – Déroulement de la mobilité

La mobilité a un **avant**, un **pendant** et un **après**.

AVANT

ETAPE 1 : candidature/sélection

Chaque enseignant-stagiaire peut candidater pour participer à ce LEONARDO DA VINCI. Pour cela, il suffit de bien lire le présent mode opératoire et d'en **retourner le formulaire de candidature accompagné d'une lettre de motivation**.

LA DATE LIMITE DE RETOUR DU DOSSIER DE CANDIDATURE EST FIXÉE

AU 10 NOVEMBRE 2010 POUR LES INTERNES ET

AU 1^{ER} DECEMBRE 2010 POUR LES EXTERNES.

La sélection se fait par un *comité de sélection* qui se réunira le 8 décembre 2010 et qui prendra ses décisions à la lecture des lettres de motivation – pour les externes uniquement.

ETAPE 2 : préparation pédagogique, linguistique et culturelle (PPLC)

Elle est obligatoire pour tous les participants mais peut se dérouler de façon individuelle, en réponse à des attentes particulières. C'est pourquoi il est important de bien réfléchir à ce que vous voulez faire de votre mobilité et du pays de destination. C'est l'ENFA qui met en œuvre la PPLC pour l'ensemble des participants de ce programme et qui met les ressources à leur disposition. Néanmoins, toute suggestion sera la bienvenue...

Pour les externes, une session de PPLC délocalisée en Espagne est prévue pour le regroupement de janvier 2011. Pour les internes, des actions de PPLC seront mises en place localement ou régionalement.

ETAPE 3 : programme

Le programme de la mobilité – visites, hébergement, choix du partenaire d'accueil...- se prévoit le plus en amont possible. Le service des relations internationales accompagnera les participants dans l'ensemble de ces démarches. Chaque participant assurera l'achat de ses billets de transport, dont le montant sera couvert par l'attribution d'une bourse LEONARDO DA VINCI.

PENDANT

La mobilité est organisée en 2 temps majeurs : un premier temps qui se déroule chez un partenaire « principal » durant la moitié du séjour et un second qui peut être consacré à des déplacements ou des rencontres avec d'autres partenaires. Les participants effectuent leur mobilité individuellement ou collectivement, et, dans ce cas, avec un nombre maximal de 6 personnes. Il est recommandé que les groupes soient inter-disciplinaires.

La date de la mobilité est laissée à la discrétion du participant, en fonction du choix de l'intégrer ou non dans son plan de formation. *ATTENTION : la mobilité doit intégrer au minimum 7 nuits (jours de voyage compris).*

APRES

La valorisation de la mobilité est un aspect souvent « oublié » alors qu'elle en est un des objectifs premiers. Le travail de retour d'expérience, partage avec les collègues et plus-value pour l'établissement, et donc les élèves, est à anticiper avant-même le départ. Le service des relations internationales de l'ENFA pourra accompagner les participants qui le souhaitent dans cette démarche.

2 – Intégration dans le plan de formation

Cette mobilité peut être intégrée dans votre plan de formation.

Pour les externes : les temps de PLLC seront réalisés pendant les semaines de regroupement à l'ENFA, notamment pendant les modules individualisés. La mobilité sera faite pendant vos vacances scolaires.

Pour les internes : vous avez la possibilité d'intégrer la mobilité dans votre plan de formation. Dans ce cas, vous effectuez votre mobilité pendant une des 8 semaines de formation **mais obligatoirement avant le 30 avril 2011**. Si vous ne pouvez pas faire votre mobilité avant cette date, vous pourrez la différer à une date ultérieure mais elle ne sera pas intégrée dans votre plan de formation.

3 – Conditions financières

Chaque participant a droit à une bourse de mobilité d'un montant de 700 €. Cette bourse sera versée par l'ENFA directement aux participants dans les conditions suivantes : 70% du montant versés avant la mobilité et dès production d'une facture de transport (billet d'avion...) et 30% après la mobilité dès réception de l'attestation de stage, signée par le partenaire d'accueil, et du rapport du participant. Le montant de la bourse est forfaitaire et ne sera pas augmenté. Elle doit permettre de couvrir la quasi totalité des frais inhérents aux transports (vers le pays et intérieurs), à l'hébergement, à la restauration et aux menus frais. Chaque participant gère son budget.

=====

Pour les indécis ou ceux qui ne souhaitent pas faire cette mobilité cette année, sachez que :

- vous pouvez tout de même participer aux modules individuels de coopération internationale proposés dans le cadre de votre formation à l'ENFA,
- vous pourrez bénéficier d'une bourse de mobilité jusqu'au 31 décembre 2011, à condition de vous faire connaître dès le 1^{er} semestre 2011.

=====

Pour plus de renseignements, me contacter :

Sophie RAYNAUD
Responsable du Service des relations internationales
ENFA – 2 route de Narbonne – 31326 CASTANET TOLOSAN
Tél : 05 61 75 34 63
Mail : prenom.nom@educagri.fr

Formulaire de candidature
Mobilité LEONARDO DA VINCI AGRISKY

ATTENTION :

**Le dossier de candidature, accompagné d'une lettre de motivation,
est à retourner au Service des relations internationales de l'ENFA**

IDENTITE Nom : Prénom : Section : Externe <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> Adresse administrative : Code postal : Ville : Téléphone de l'établissement : Mobile personnel :	
DESTINATION Pays souhaité : 1 - 2 - Période de mobilité souhaitée : du au Très important : Cette période intègre les temps de déplacement vers le pays et doit être supérieure ou égale à 7 nuits. En dessous de ce seuil, la bourse LEONARDO ne pourra pas vous être octroyée. Thématique(s) de travail : Avez-vous un ou des partenaires déjà identifiés ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Si oui, lesquels ?	
BESOINS EN PREPARATION (vous pouvez cocher plusieurs cases + merci de donner des précisions lorsque cela est possible) <input type="checkbox"/> Linguistique : <input type="checkbox"/> Interculturel : <input type="checkbox"/> Connaissance du pays : <input type="checkbox"/> Autres :	
VALIDATION Date et signature du candidat : 	Date et signature du chef d'établissement :
AVIS DU RESPONSABLE DE FORMATION DE L'ENFA 	
CADRE RESERVE AU SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'ENFA DECISION DU COMITE DE SELECTION Bourse accordée <input type="checkbox"/> Bourse non accordée <input type="checkbox"/> Date :	

Ce dossier de candidature s'accompagne obligatoirement du mode opératoire *ad hoc*, précisant les conditions de mise en place de la mobilité dans le cadre du LEONARDO DA VINCI AGRISKY. Il est indispensable de bien prendre connaissance de l'ensemble de ces documents avant de s'engager dans le projet.